

NOTE DE RENTRÉE Année scolaire 2020/2021

L'ÉCOLE

Horaires de l'école :

lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h50 – 11h50 13h30 – 16h30

L'accueil a lieu dès 8h40 le matin et 13h30 l'après-midi à l'entrée de l'école.

Les portes seront fermées à partir de 8h55, aussi nous vous demandons de respecter les horaires afin de ne pas perturber le début des activités pédagogiques.

Les enfants ne peuvent être remis qu'à leurs parents, ou aux personnes autorisées par ceux-ci et dont les coordonnées sont inscrites sur les feuilles de renseignements.

Protocole sanitaire rentrée 2020 : Merci d'en prendre connaissance sur le blog de l'école.

Arrivées du matin : En dehors des aménagements pour la rentrée, les enfants sont confiés au personnel à l'entrée de l'école. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école.

Sortie du midi : Les parents attendent devant l'école. Les enfants seront confiés par les enseignantes à la porte d'entrée.

Sortie du soir : Les parents entrent dans l'école. Ils vont chercher leur enfant à la porte de la classe. Masque obligatoire à partir de 11 ans.

Effectifs :

L'école totalise 57 élèves répartis comme suit :

		TOTAL
Madame Franquelin	TPS/PS 4/17	21
Madame Benzaouia	MS 20	20
Madame Doinel	GS 16	16

Fréquentation scolaire :

L'instruction scolaire est obligatoire à partir de l'entrée en PS. Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est **indispensable** pour l'épanouissement de votre enfant dans le milieu scolaire.

Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de bien vouloir impérativement prévenir le **matin même avant 10h** par téléphone (02 54 52 58 08) ou par mail.

ADMINISTRATIF

Relation parents/enseignants :

- Réunions de classe :

Elle aura lieu le **vendredi 11 septembre 2020 à 18h** dans la salle de motricité de l'école. Pour le bon déroulement de la réunion, il serait préférable que les parents viennent sans les enfants.

- Cahier de liaison :

C'est le lien entre la famille et l'école.

Vous devez le regarder régulièrement, votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.

Vous êtes invités à y noter :

- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice.
Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale.
- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans ses apprentissages.
- Le blog de classe TOUTE MON ANNÉE (TMA) : Les codes vous seront transmis en septembre. Les enseignantes vous indiqueront les modalités d'utilisation lors de la réunion de rentrée.

Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Les élections auront lieu le **vendredi 9 octobre 2020**.

Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler à la directrice la plus rapidement possible et avant la fin septembre.

Il faudrait 2 représentants de parents par classe.



Le «Pack de rentrée» :

Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter.

- Fiche de renseignements (à corriger en rouge).
- Fiche d'urgence.
- Règlement intérieur de l'école et la charte de la laïcité.
- Fiche d'information sur la coopérative scolaire et l'OCCE.
- Charte de confiance et utilisation TMA (Blogs Toute Mon Année)



Assurance scolaire :

Les familles sont libres du choix de leur assureur.

Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :

- **Responsabilité civile** : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant.
- **Responsabilité individuelle corporelle** (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant.

Vous devez donc soit **fournir une attestation** certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial.

INFORMATIONS DIVERSES



Vêtements :

Les manteaux, écharpes, bonnets, gants...porteront le nom de votre enfant afin de permettre une restitution aisée. Les taies d'oreillers et les sacs à doudous doivent aussi être marqués au nom de votre enfant.



Emprunt BCD de l'école :

Les livres confiés à l'élève par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de veiller au soin porté par votre enfant. Un livre détérioré ou perdu est un livre que les enfants ne peuvent plus emprunter !



Photographie à l'école :

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école (journal d'école, cahier de vie, exposition...). Il ne s'agit pas de photographie individuelle d'identité mais de photographie de groupe montrant les enfants en activité.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans but lucratif et sans publication du nom de famille.

Votre accord est nécessaire dans le document joint à cette note.

Un refus de votre part aura pour conséquence d'écarter votre enfant lors des prises de vue ou de masquer son visage.



Maladies et Parasites :

Les enfants malades doivent être soignés et gardés à la maison dans l'intérêt de tous.

L'école ne peut pas accueillir les enfants malades.

Aucun médicament ne pourra être administré par les adultes de l'école. En cas de maladie chronique ou d'allergie, un protocole d'accueil individualisé (PAI) sera signé avec le médecin scolaire.

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie... Pensez à avertir l'école si votre enfant a des poux.



Goûters d'anniversaire :

Rapprochez-vous de l'enseignante de votre enfant afin de préparer au mieux ce moment festif !

Il est demandé aux parents de respecter les précautions requises en termes d'hygiène alimentaire lors de la confection des gâteaux maisons. Les préparations à base de crème (chantilly, pâtisseries) ou d'œufs crus (mousse au chocolat) **sont fortement déconseillées** à l'école car elles peuvent présenter un risque pour la sécurité alimentaire des enfants.

IMPORTANT : Merci de nous signaler toute allergie alimentaire.



Vacances scolaires :

L'Académie d'Orléans-Tours se trouve en **zone B**.

Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise
Rentrée scolaire des élèves		Mardi 1 ^{er} septembre 2020
Vacances de la Toussaint	Vendredi 16 octobre 2020	Lundi 2 novembre 2020
Vacances de fin d'année	Vendredi 18 décembre 2020	Lundi 4 janvier 2021
Vacances d'hiver	Vendredi 19 février 2021	Lundi 8 mars 2021
Vacances de printemps	Vendredi 23 avril 2021	Lundi 10 mai 2021
Sortie des élèves	Mardi 6 juillet 2021	

Jours fériés :

Pâques	Lundi 5 avril 2021
Ascension	Jeudi 13 mai et vendredi 14 mai 2021
Pentecôte	Lundi 24 mai 2021